

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 9 décembre, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Couture, sous la présidence de Monsieur Pascal DUBUISSON.
Présents	13	
Votants	13	
Date de la convocation	01/12/2025	

Objet : PPG du SBAISS 20224-2033 – Adoption de la 3^{ème} tranche des travaux	Pour	13
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre			X	M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	Mme BRILLAT Sylvie	X		
M. PAGNUCCO Philippe			X	M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien			X	M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne		X		Mme FOUCHER Sylvie			X
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse	X			M. POUPAUD Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane	X			Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu	X			M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline	X			M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis		X		M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

M. Benoît SCHELLEKENS

AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_01-DE
Reçu le 17/12/2025

EXPOSÉ

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le Programme Pluriannuel de Gestion des bassins versants de l'Argentor, de la Lizonne et du Son-Sonnette 2024 -2033 a été déclaré d'intérêt général par la Préfecture de la Charente. L'arrêté préfectoral a été signé le 21 juin 2024.

En 2026, le SBAISS doit lancer la troisième tranche de son programme.

Monsieur le Président présente les travaux et actions programmés dont le coût s'élève à 208 333,33 € HT soit 250 000 € TTC :

- Mise en défens des berges du cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, points de traversée du bétail) et restauration hydromorphologique du lit piétiné (recharge granulométrique par banquettes et radiers) ;
- Restauration hydromorphologique et rechargement granulométrique par banquettes et radiers de cours d'eau incisés ou recalibrés et d'annexes hydrauliques ;
- Gestion de la végétation et des embâcles ;
- Effacement d'étangs ;
- Actions de restauration de zones humides et de têtes de bassin versant ;
- Plantation de haies ;
- Suivis avant/après travaux faune, flore ;
- Suivis avant/après travaux relevés topographiques et prises de vue par drones dans le cadre d'une convention avec Charente Eaux pour un montant maximum de 3 840 € TTC correspondant à 8 jours de terrain ;
- Actions de communication.

Le plan de financement envisagé pour la réalisation de cette troisième tranche de travaux serait le suivant :

Types de travaux / actions	Montant HT de la dépense
Restauration de cours d'eau, de zones humides et de têtes de bassin versant	203 083,33 €
Gestion d'embâcles	2 750 €
Communication sur les actions du syndicat	2 500 €
Total des actions	208 333,33 €
Participation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (50% HT) estimée à	104 166,66 €
Participation de la Région Nouvelle-Aquitaine (20% HT) estimée à	41 666,67 €
Participation du Département de la Charente (10% HT) estimée à	20 833,33 €
Reste à charge du SBAISS TTC	83 333,34 €
FCTVA espéré en N+2	34 175,00 €

Monsieur le Président poursuit en précisant qu'il convient d'adopter la troisième tranche du programme ainsi présentée, son plan de financement et le partenariat avec Charente Eaux sous la forme d'une convention.

RESOLUTION

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

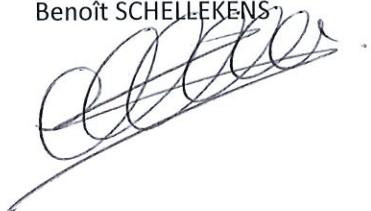
AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_01-DE
Reçu le 17/12/2025

- D'adopter le projet de la troisième tranche du programme pluriannuel de gestion des bassins versants de l'Argentor, de la Lizonne et du Son-Sonnette 2024 -2033, pour un montant de 208 333,33 € HT soit 250 000 € TTC ;
- D'autoriser le Président à la signature de la convention de partenariat avec Charente Eaux pour la réalisation d'une mission d'acquisition de données topographiques et prises de vue aériennes ;
- De solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du Département de la Charente, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, de la Fédération de Pêche de la Charente, des fonds européens tels que les fonds LEADER et plus généralement de tous les organismes qui souhaiteraient soutenir cette action ;
- De donner pouvoir à Monsieur le Président pour la signature de toutes les pièces inhérentes aux présentes résolutions.

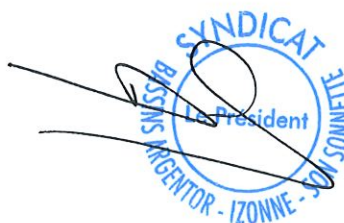
Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,
Benoît SCHELLEKENS



Publication : le 18/12/2025

Le Président,
Pascal DUBUISSON



AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_01-DE
Reçu le 17/12/2025

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 9 décembre, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argentor, Izonne et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Couture, sous la présidence de Monsieur Pascal DUBUISSON.
Présents	13	
Votants	13	
Date de la convocation	01/12/2025	

Objet : Accueil des stagiaires pour 2026	Pour	13
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre			X	M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	Mme BRILLAT Sylvie	X		
M. PAGNUCCO Philippe			X	M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien			X	M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne		X		Mme FOUCHER Sylvie			X
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse	X			M. POUPAUD Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane	X			Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu	X			M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline	X			M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis		X		M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance M. Benoît SCHELLEKENS

AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_02-DE
Reçu le 17/12/2025

EXPOSÉ

Monsieur le Président explique que le syndicat a la possibilité, au cours de l'année 2026, d'encadrer des stages permettant à la fois de développer des projets d'actions du programme pluriannuel de gestion et de participer à la formation des étudiants se spécialisant dans la gestion des milieux aquatiques.

En 2026, le syndicat proposera un stage d'une durée de 5 à 6 mois à un étudiant de Bac+4 ou Bac+5 dans la gestion intégrée des milieux aquatiques et des bassins versants dont le sujet sera :

« Etat des lieux, diagnostic et propositions d'actions sur une tête de bassin versant »

RÉSOLUTION

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter l'accueil durant l'année 2026 d'un stagiaire pour une durée de 5 à 6 mois ;
- De charger Monsieur le Président de rencontrer et recruter les étudiants stagiaires ;
- Dit que la dépense sera prévue au budget de l'exercice 2026,
- De donner pouvoir à Monsieur le Président pour la signature de toutes les pièces inhérentes aux présentes résolutions.

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,
Benoît SCHELLEKENS



Le Président,
Pascal DUBUISSON



Publication : le 18/12/2025

AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_02-DE
Reçu le 17/12/2025

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 9 décembre, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Couture, sous la présidence de Monsieur Pascal DUBUISSON.
Présents	13	
Votants	13	
Date de la convocation	01/12/2025	

Objet : Passation d'un avenant pour un complément d'étude pour le rétablissement de la continuité écologique du moulin de Soubert sur le Son-Sonnette	Pour	0
	Contre	13
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre			X	M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	Mme BRILLAT Sylvie	X		
M. PAGNUCCO Philippe			X	M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien			X	M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne		X		Mme FOUCHER Sylvie			X
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse	X			M. POUPAUD Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane	X			Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu	X			M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline	X			M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis		X		M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

M. Benoît SCHELLEKENS

AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_03-DE
Reçu le 17/12/2025

EXPOSÉ

Le SBAISS a engagé la réalisation d'une étude pour le rétablissement de la continuité écologique de 7 moulins sur le Son-Sonnette depuis septembre 2019. Suite à la liquidation judiciaire du bureau d'études BETERU, l'étude a été reprise par le bureau d'études SEGI en 2021.

Après la fourniture par SEGI des rapports de phase 1 (état des lieux et diagnostics) et de phase 2 (proposition de scénarios) de l'étude, le moulin de Soubert a été vendu en octobre 2023.

Les nouveaux propriétaires souhaitant utiliser la force hydraulique du moulin et ne souhaitant pas supprimer les ouvrages de répartition des eaux présents en amont du bief (vanne + déversoir), ils ont sollicité le syndicat pour l'établissement d'un nouveau scénario en adéquation avec leurs besoins.

L'établissement de ce nouveau scénario n'est pas compris dans la prestation du bureau d'études SEGI et doit faire l'objet d'un avenant à la mission.

Le montant de cet avenant s'élèverait à 3 250 € HT soit 3 900 € TTC et pourrait être englobé dans les subventions attribuées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente si la mission est terminée avant l'été 2026.

La nouvelle mission devant être réalisée avant l'été 2026, celle-ci doit commencer dès le début d'année 2026 et nécessite, de ce fait, la fourniture par les propriétaires d'un débit dérivable lié au droit d'eau, donnée qui doit être validée par les services de l'Etat avant intégration dans l'étude.

Monsieur le Président demande au Conseil Syndical de se prononcer sur cette proposition qui permettra d'accompagner au mieux les nouveaux propriétaires du moulin de Soubert. Le Syndicat aura ainsi mis tout en œuvre pour aboutir à un projet.

Monsieur le Président précise toutefois que la réalisation de cette mission complémentaire n'engage pas les propriétaires dans la mise en œuvre par la suite des travaux préconisés. Il leur appartiendra notamment de réunir les financements et d'organiser les travaux par leurs propres moyens.

RESOLUTION

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De refuser la signature d'un avenant avec le bureau d'études SEGI pour un montant de 3 250 € HT soit 3 900 € TTC pour la réalisation d'un scénario de maintien de l'usage avec conservation des ouvrages amont (vanne et déversoir) ;

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,
Benoît SCHELLEKENS



Le Président,
Pascal DUBUISSON



Publication : le 18/12/2025

AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_03-DE
Reçu le 17/12/2025

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 9 décembre, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Couture, sous la présidence de Monsieur Pascal DUBUISSON.
Présents	13	
Votants	13	
Date de la convocation	01/12/2025	

Objet : Adoption du budget primitif des postes pour 2026	Pour	13
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre			X	M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	Mme BRILLAT Sylvie	X		
M. PAGNUCCO Philippe			X	M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien			X	M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne		X		Mme FOUCHER Sylvie			X
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse	X			M. POUPAUD Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane	X			Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu	X			M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline	X			M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis		X		M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

M. Benoît SCHELLEKENS

AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_04-DE
Reçu le 17/12/2025

EXPOSÉ

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que des aides financières pour l'aménagement et le fonctionnement des postes des techniciens de rivière et du secrétariat peuvent être sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Il précise que les dossiers de demandes d'aides doivent être réalisés avant la fin de l'année 2025 et qu'ils nécessitent un plan de financement des postes. Il propose donc le plan de financement suivant pour l'exercice 2026 :

<i>Postes dépenses éligibles</i>	<i>2026 en TTC</i>	Nombre de jours dévolus à la mission
Rémunération personnel		
Dépenses de personnel	129 000.00 €	572.5
Stagiaire	5 000.00 €	132
<i>S/TOTAL</i>	<i>134 000.00 €</i>	<i>704.5</i>
Frais généraux indirects		
Forfait frais indirects 70€/jour	49 315.00 €	
<i>S/TOTAL</i>	<i>49 315.00 €</i>	
Dépenses ponctuelles		
Supports de communication	3 000.00 €	
<i>S/TOTAL</i>	<i>3 000.00 €</i>	
TOTAL dépenses éligibles TTC	186 315.00 €	

Plan de financement :

Subvention AEAG (70%)	130 420.50 €
Reste à charge syndicat	55 894.50 €

Subventions envisagées :

- Agence de l'Eau Adour-Garonne (Mission de suivi et de gestion des cours d'eau)

RESOLUTION

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'ADOPTER ce plan de financement des postes des techniciens de rivière / animateurs de bassin versant et de secrétariat administratif et comptable - Exercice 2026 ;
- DE SOLLICITER des subventions auprès des divers partenaires financiers dont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Charente, l'Europe et toutes autres structures ou collectivités susceptibles d'aider le syndicat ;

AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_04-DE
Reçu le 17/12/2025

- DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président pour la signature de toutes les pièces inhérentes aux présentes résolutions.

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,
Benoît SCHELLEKENS



Le Président,
Pascal DUBUISSON



Stamp: SYNDICAT DES PROPRIETAIRES ARGENTOR - IZONNE - SON SONNETTE
Le Président

Publication : le 18/12/2025

AR Prefecture

016-200079184-20251209-09122025_04-DE
Reçu le 17/12/2025